



Consultation n° VSM-MS/03/2025

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

COMMUNE DE SAINTE MARIE
1, place de l'Hôtel de Ville - Bourg
97230 SAINTE MARIE
Téléphone : 0596693006
Fax : 0596690305

Correspondant :

Christelle SOTER

christelle.soter@mairiedesaintemarie.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE

Non

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct à l'adresse :

<https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://www.marches-securises.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

<https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE SAINTE MARIE

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Entretien des espaces verts

Descripteur principal : 77310000

II.1.3) Type de marché :

Service.

II.1.4) Description succincte :

Entretien des espaces verts de la Commune de Sainte Marie conformément aux stipulations du cahier des charges

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRY2.

Lieu principal d'exécution : Territoire communal - 97230 SAINTE MARIE

II.2.2) Description des prestations :

Forme de marché : ordinaire.

Attribution d'un marché unique.

II.2.3) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement le règlement de consultation du marché

II.2.4) Durée du marché

Marché conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter du 01/11/2025 jusqu'au 30/10/2026.

La durée de la période initiale des prestations est de 12 mois.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Le nombre de périodes de reconduction fixé à 2

La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 36 mois.

II.2.5) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.6) Information sur les options

Options : Oui

Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.7) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Conditions particulières d'exécution :

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées dans le CCAP.

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service

Prestations réglées par un bordereau de prix

Prix révisables annuellement

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres communaux.

III.2.2) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.2) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.1) Date limite de réception des offres

06/10/2025 à 12 h 00

IV.2.2) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre

Français

IV.2.3) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

3 mois (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : juillet 2028

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Numéro de la consultation : VSM-MS/03/2025

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE FORT DE FRANCE

12, Rue du Citronnier - Lieu dit Plateau Fofo

CS17103 - 97271 SCHOELCHER CEDEX

VI.3.2) Organe chargé des procédures de médiation :

CCIRA DE PARIS

5, Rue Leblanc

75911 PARIS Cedex 15

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

GREFFE DU TRIBUNAL DE FORT DE FRANCE

12, Rue du Citronnier - Lieu dit Plateau Fofo

CS17103 - 97271 SCHOELCHER CEDEX

VI.4) DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS

04/09/2025

Le Représentant du Pouvoir adjudicateur

Le Maire,

Bruno Nestor AZEROT